

# COMPTE RENDU REUNION N°7

## 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020

*Personnes présentes :* Véronique OLMI, Paule RENVOISÉ, Gaëlle VOILLARD, Michaël NGUYEN, Kevin RICHARD, Baptiste ROCROY, Jean-Louis ROUSSET et François THOUVENEL.

*Personnes excusées :* Christelle MARCHAND.

### ORDRE DU JOUR

1. Covid19 : décision de la FFBad et implications sur la fin de saison et la saison 2020-2021
2. Composition et projet sportif pour l'équipe 1 pour la saison prochaine
3. Recrutement de joueurs/joueuses
4. Entraîneurs saison 2020-2021
5. Dates de fin de saison
6. Questions diverses
  - Réunion bilan avec les entraîneurs
  - Créneau de jeu libre du vendredi à Pasteur
  - Départ Angélique HONORÉ
  - Lancement de la campagne ANS
  - Bénévolat au sein du club : recensement des tâches
  - Magazine *Contact*
  - Mesures de chômage partiel / salariés du club
7. Date de la prochaine réunion

Date de la prochaine réunion de bureau :

**Lundi 27 avril à 18 h 30**

## I / Covid19 : décision de la FFBad et implications sur la fin de saison et la saison 2020-2021

Par un courrier en date du **25 mars 2020**, la Fédération Française de Badminton a informé les présidentes et présidents de clubs de sa décision de déclarer la saison 2019-2020 « saison blanche ». Cette décision a été prise avec l'aval du Ministère des Sports et dans le souci de la préservation de la santé des licenciés et de l'équité.

Une "saison blanche" est une saison sportive qui sera considérée comme n'ayant pas eu lieu sportivement. Aucun palmarès n'est établi pour cette saison. Il n'y a pas de délivrance de titre pour la saison considérée. Elle ne peut en aucun cas servir à l'établissement d'un classement, il faudra prendre en compte le classement de la saison passée.

Toutefois, les matchs joués compteront pour les classements des joueurs. Il n'y aura en revanche pas de prise en compte pour le classement des équipes dans les championnats respectifs.

L'US Créteil Badminton a pris acte de cette décision et considère qu'elle se justifiait pleinement compte tenu de la situation exceptionnelle. Michaël NGUYEN adressera dans les prochains jours un courrier à la FFBad pour l'assurer du soutien de notre association.

En attendant, les entraînements sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Dans tous les cas, le club attendra les annonces gouvernementales et les recommandations des instances sportives avant de proposer une reprise des cours. Nous envisageons également de décaler la fin des entraînements à début juillet (la fin des entraînements était initialement prévue le 17 juin).

## II / Composition et projet sportif pour l'équipe 1 pour la saison prochaine

La décision de la FFBad de faire de la saison 2019-2020 une « saison blanche » permet le maintien de l'équipe 1 en N1.

Le report des Jeux Olympiques de Tokyo à l'été 2021 rebat les cartes concernant ce qui avait été envisagé avec Brice LEVERDEZ. Une nouvelle proposition lui sera faite en lien direct avec l'US Créteil Générale pour l'accompagner jusqu'aux Jeux de juillet 2021.

Le maintien de l'équipe 1 en N1 nous oblige également à repenser le reste de l'effectif. Plusieurs nouveaux joueurs et joueuses ont d'ores et déjà pris contact avec le club et envisageraient de s'y inscrire la saison prochaine. Cependant, Michaël NGUYEN doit au préalable s'assurer du nombre de mutés qui seront autorisés. En fonction de la réponse, le club pourrait ou non se passer de faire appel aux deux joueuses étrangères recrutées cette saison.

Nous envisageons fortement de confier nos équipes 1 et 2 à Bertrand GALLET la saison prochaine. Des discussions actives sont en cours avec l'US pour rendre son arrivée effective.

## III / Recrutement de joueurs/joueuses

L'effectif des autres équipes d'interclubs est en cours de construction. La possible arrivée de deux nouvelles joueuses permettrait de compléter et renforcer l'effectif des équipes 2 et 3.

## IV / Entraîneurs saison 2020-2021

Comme nous l'avons indiqué dans le précédent compte rendu, Baptiste ROCROY cessera d'entraîner les jeunes non compétiteurs et les loisirs débrouillés le mercredi. Il continuera cependant d'entraîner les équipes 6 à 8.

Dans le même temps, Rémi LAMPACH n'entraînera plus les jeunes.

Plusieurs solutions de remplacement sont envisagées. Dans les prochaines semaines, les personnes pressenties seront contactées et sondées sur leurs disponibilités.

## V / Dates de fin de saison

- La date arrêtée pour l'assemblée générale est celle du **jeudi 18 juin** (horaire à préciser).
- La forme et la date du séminaire de préparation de cette assemblée générale dépendront des annonces gouvernementales de sortie de confinement.
- La date choisie pour l'organisation de la fête du club est le **samedi 27 juin** mais la tenue de cet événement devra bien sûr être confirmée.
- La rencontre conviviale que nous souhaitons proposer **samedi 25 avril** est annulée.

## VI / Questions diverses

- 1) Une réunion en visio-conférence avec tous les entraîneurs du club devrait être organisée prochainement. Elle permettra de dresser un bilan de cette saison.
- 2) L'attribution par le service des sports du créneau de jeu libre du vendredi (21h-22h30) au gymnase Pasteur est remise en cause en raison de la faible fréquentation. Michaël NGUYEN a informé le service des sports de notre souhait de conserver ce créneau.
- 3) Angélique HONORÉ quittera l'US Créteil à la fin de la saison sportive. L'US Créteil Badminton souhaite participer au cadeau de départ qui lui sera offert.
- 4) La campagne ANS 2020 est lancée. Le montage d'un dossier permettra la possible obtention d'une subvention. Michaël NGUYEN rédigera un pré-projet qu'il soumettra autour du **20 avril** aux autres membres du bureau. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **lundi 4 mai**.
- 5) Quentin NGUYEN et Baptiste ROCROY ont recensé dans un tableau les tâches actuellement réalisées par des membres du bureau et qui pourraient être déléguées à des bénévoles du club, à condition qu'ils en aient connaissance. Cette forme de bénévolat s'adresserait plutôt à des licenciés ne souhaitant pas s'engager au sein du bureau mais qui, ponctuellement, pourraient se rendre disponible pour nous aider.
- 6) La double page du dernier numéro du magazine *Contact* a été rédigée par Jade REFES, notamment à partir des éléments fournis par Baptiste ROCROY. Merci à elle pour son aide et sa participation !
- 7) Les trois joueur/entraîneurs salariés du club ont été mis au chômage partiel suite à la mise en œuvre des mesures gouvernementales de confinement. Kevin RICHARD les en informera officiellement. Michaël NGUYEN, quant à lui, s'est occupé de déposer la demande d'indemnisation auprès des services dédiés.